

Objet **[INTERNET] St Martin la Porte : réouverture de la carrière Calypso**

De Gerard SAVOYE <gerard.savoye73@orange.fr>

À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>

Date 13/10/2021 12:17

Priorité Normale



Madame,

Monsieur,

La réouverture de la carrière Calypso à Saint-Martin -la-Porte est une hérésie du fait des nuisances occasionnées dans une vallée déjà trop défigurée et trop polluée.

Rappel des principales nuisances :

Rotations de camions incessantes sur toute la vallée par la RD1006 et l'A43, soit + 36% de Poids Lourds sur la RD1006

Pollution atmosphérique (augmentation du trafic poids lourds), poussières, bruits ... c'est une question de santé publique en Maurienne,

Accumulation de nuisances pour les habitants du village de St Martin la Porte, à cela s'ajoute le chantier TELT, l'ouverture du 2ème tube du tunnel routier du Fréjus et la fermeture du tunnel du Mt Blanc pour travaux, donc encore plus de poids lourds sur l'A43,

Dévalorisation du patrimoine immobilier des habitants de Saint-Martin-la-Porte : moins 30% annoncé par les professionnels de l'immobilier sur la vente des maisons

Défrichement de 1,3 ha pour agrandir la carrière sur le sommet, avec la destruction de nombreuses espèces protégées.

En conclusion, **ce projet va à l'encontre des directives de la COP21 et la réduction des émissions de CO2 mais également du développement touristique de la Maurienne.**

Pour ces raisons je donne un **avis négatif au projet de réouverture de la carrière Calypso de Saint-Martin-la-Porte.**